

Actualité

DIGEST

DÉCLARATION DE PATRIMOINE : «Min ayna laka hada ?»

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION : Nominations Royales pour bientôt

RÉFORME DE L'ÉDUCATION : Le gouvernement se charge du dossier

AGENCES DE DÉVELOPPEMENT : Le faux débat

AUTONOMIE ÉLARGIE : Le modèle catalan

AUSTÉRITÉ GOUVERNEMENTALE : Réduire le train de vie

TRAFIC DE COCAINE : Les concurrents à coups de feu à Sidi Smail !

CONSTITUTION ALGÉRIENNE : Amendement en vue

ENQUÊTE : Diaspora maghrébine

FUITE DU BARON EL NENE : Le mot de passe qui a ouvert les portes de la prison

CONSTITUTION CLANDESTINES A DAR BOUAZZA : Avis de recherche contre les mafiosos

RÉUNION D'EL FASSI AVEC LES WALIS EI GOUVERNEURS : La hiérarchie respectée

NOMINATIONS : Scandale au CHU de Rabat

OUIDA : Les Algériens refoulés

CODE DE LA RPRESSE : Rien ne presse

LA CAN N'EST TOUJOURS PAS FINIE : Mea culpa ou règlement de compte ?

SOLIDARITÉ/PALESTINE : Le PJD se barricade au Parlement

ABDELKARIM BENATIK : «L'union est un devoir national»

AL ADL WAL IHSSAN : Une semaine de protestation pour Gaza

Les notes de la Gazette

SECONDE CHAMBRE : Un frein aux réformes 0/10

SAHARA : La décentralisation à l'ordre du jour

Yossef Ben-Meir

01 Février 2008

La décentralisation participe à la construction de la souveraineté nationale tout en donnant aux communautés locales le pouvoir de gérer leur propre développement. Au Maroc, le gouvernement devrait largement faciliter le rassemblement des communautés du Sahara pour leur permettre de mettre en place leurs projets de développement en fonction de leurs priorités.

L'argument avancé ici que la décentralisation du pouvoir décisionnel au profit des communautés locales peut renforcer un gouvernement national peut sembler contradictoire. En effet, l'on suppose généralement que la concentration du pouvoir au niveau national renforce l'autonomie nationale. Par conséquent, comment se pourrait-il que la souveraineté nationale se trouve renforcée si l'on distribue les responsabilités de la planification et de la gestion des programmes de développement entre les représentants locaux? Lorsque les gouvernements nationaux s'impliquent dans des initiatives visant à permettre aux communautés locales de déterminer et d'implémenter des projets de développement prioritaires (création d'emplois, éducation, santé, environnement, etc.), ce qui se trouve créé dans le processus, c'est une diversité de partenariats administratifs à tous les niveaux. En retour, le gouvernement central bénéficie par la création d'objectifs généraux ainsi que d'un équilibre et de compétitions inter-régions qui améliorent la performance, même dans les régions les plus éloignées de la capitale et renforce sa légitimité. Cette idée n'est pas neuve. Dès 1956, le Comité Administratif des Nations Unies avançait l'idée que l'une des fonctions principales d'un gouvernement national était de se joindre aux efforts de ses citoyens afin d'améliorer les conditions de vie des communautés locales. L'Histoire témoigne d'ailleurs de nombreux succès en matière d'initiatives de décentralisation. Par exemple, les initiatives de développement rural contiennent presque toujours la décentralisation de quelques fonctions de prises de décision au minimum. Aussi bien dans les économies mixtes que dans les pays socialistes d'Asie, les institutions rurales sont devenues les plus efficaces promoteurs du développement à travers le soutien de niveaux plus élevés de gouvernements. Les gouvernements sont souvent réticents à la décentralisation par peur que celle-ci ne débouche sur le libre agissement de mouvements sécessionnistes et



Taieb Fassi Fihri et Ban Kimoun, le secrétaire général de l'Onu.

Sondage

Le Maroc en 2006 ?

- Sur la bonne voie
- Peu de changements
- Le pays est en régression

Voter

Résultat

DRISS GUERRAOUI :
L'Intelligence marocaine 10/10

ANTI-HIMMISTES : La peur au ventre 0/10

GRÈVES ET SIT-IN : La surenchère 0/10

Actualité

SYNDICATS/GOUVERNEMENT : La majorité changera-t-elle avant l'été ?

JUSTICE, EDUCATION, AGRICULTURE, MONDE RURAL ET GOUVERNANCE : Les cinq nouvelles priorités d'Abbas El Fassi

USFP : La lutte continue

ACTEURS DE LA RUPTURE EN MÉDITERRANÉE : Plus que le voisinage, la «Convivencia»

AFFAIRE BEN BARKA : LA FILM : Enquête galvaudée et le feuilleton continue !

ATTENTATS DE MADRID : La malédiction d'Atocha ratrape Abdellilah Ahriz

Carnets politiques

LA MESSE SOCIALISTE EN MAI PROCHAIN : Adieux aux alliances traditionnelles ?

BÊTISIER

À mon corps auto-défendant !

Actualité

SAHARA : La décentralisation à l'ordre du jour

En Couverture

MAROCAINS CHIITES : Malaise et division au sein du mouvement

Enquête

QUAND L'ISLAMISME RADICAL RECRUTE DES EUROPEENS : Modus operandi et stratagèmes

DIGEST MONDE

aALGÉRIE : Les tractations du 3ème mandat

ALGÉRIE/USA : Les doutes sécuritaires

LIBYE/FRANCE : Parole tenue

PALESTINE : L'épreuve de Fayad

LIBAN : Les messages de Damas

MAGHREB

CORRUPTION : Tlili, l'opposant aux comptes bancaires suisses

Articles du numéro précédent

ne devienne une cause de conflit. Cependant, c'est bien plus souvent le manque de capacité décisionnelle au niveau sous-régional qui attise la résistance politique et le manque d'intégration à la nation. Pourtant la décentralisation en matière de développement, si elle est implémentée de façon stratégique au bénéfice des populations qui en ont le plus besoin au Sahara, en Palestine et en Irak permettra de construire les conditions essentielles à la solution de ces trois conflits régionaux. Le concept de «Développement Participatif» se réfère aux activités de planification communautaire qui constituent la décentralisation.

Connections institutionnelles

Cette approche implique que des «facilitateurs» organisent des rassemblements locaux à l'échelle de la communauté, où les participants seront responsables de définir leurs priorités. Les maîtres d'écoles, représentants officiels du gouvernement, travailleurs communautaires des ONG, le personnel des groupes internationaux publics et privés, ainsi que les membres des communautés locales peuvent tous faire d'excellents «facilitateurs». Les «facilitateurs» rassemblent les individus afin qu'ils évaluent ensemble leurs conditions sociales et environnementales, puis déterminent et implémentent des projets de développement dans les domaines qu'ils jugent être de première importance. La décentralisation avance l'autonomie locale et nationale— caractéristiques que l'on associe avec une capacité accrue à s'autogouverner, et l'indépendance de tout contrôle extérieur. Les bénéfices de l'autonomie comprennent notamment l'habileté à résister aux manipulations causées par une dépendance commerciale accrue (ce qui est particulièrement important dans le cas des Palestiniens) et un accroissement des capacités militaires de défense (Point central de la stratégie américaine en Irak). Accéder à ce niveau d'autonomie requiert des avancées en matière de développement humain. En effet, plus les communautés prennent le contrôle et récoltent les bénéfices de l'achèvement de leurs propres idées en matière de changement social et plus la raison d'être du gouvernement et l'autonomie au niveau national se trouvent renforcées. Il suffit de considérer les conflits contemporains pour trouver des opportunités de premiers choix pour ce type d'engagement. Les disputes liées à la souveraineté nationale sont au cœur du conflit Israélo-palestinien, de la guerre qui continue en Irak, et du conflit au Sahara. Sur cette question, en Avril 2007, le gouvernement marocain a soumis au Conseil de Sécurité des Nations Unies une proposition intitulée «Autonomie dans le cadre de la souveraineté Marocaine» pour la résolution du conflit au Sahara. La proposition a résulté en d'intensives négociations assistées par les Nations Unies. Tout compte fait, de la situation du Maroc, le gouvernement devrait largement faciliter le rassemblement des communautés du Sahara dans le but de leur permettre de planifier et de mettre en place leurs projets de développement en fonction de leurs priorités. Cela créera une plus grande autonomie de la région du Sahara, fournira de l'aide et des opportunités aux environs 160.000 réfugiés Sahraouis, et forgera des liens mutuellement bénéfiques ainsi que des connections institutionnelles avec le Maroc. Si le Maroc s'engage vigoureusement et dès à présent dans cette voie, une nouvelle confiance et de nouveaux partenariats entre les parties concernées pourraient définir la forme de l'autonomie et de la souveraineté de la région. Le large soutien à la décentralisation du développement au Sahara par le Maroc affecterait sans aucun doute les résultats d'un référendum au Sahara sur son futur. Les individus et les organisations soutenant les projets créés par les communautés

La une

LES 100 JOURS DE GOUVERNEMENT Abbas El Fassi assure



N°562 - 01 Février 2008

[Numéro précédent](#)

[Numéro actuel](#)

Lettre d'information

Inscrivez-moi



Votre e-mail

peuvent aussi par la même occasion en faire bénéficier leur image publique. La confiance du public est donnée à ceux dont le travail permet l'autodétermination d'une communauté. C'est ce type d'actions qui devrait former la base de la diplomatie des Etats-Unis dans le monde Arabo-musulman. La décentralisation participe à la construction de la souveraineté nationale en donnant aux communautés locales le pouvoir de gérer leur propre développement. Les institutions et les individus d'un pays s'identifient plus étroitement avec le référent national lorsque celui-ci fonctionne en tant que contributeur à l'épanouissement local. Quand les gouvernements nationaux soutiennent un développement décentralisé, ils assurent leur survie, et renforcent les relations avec les agences publiques et privées à tous les niveaux.

Les conditions au Moyen Orient et en Afrique du Nord exigent une large extension de la participation dans le développement. Pas seulement pour libérer le potentiel de millions d'individus dans le besoin, mais également pour l'intérêt propre des gouvernements nationaux.

 [IMPRIMER CET ARTICLE](#)

 [TRANSMETTRE CET ARTICLE](#)

Tour des Habous 13ème
Avenue des F.A.R - Casablanca
Maroc

Tél.: + (212) 22 54 81 50 à 52
Fax : + (212) 22 31 80 94
E-mail : info@lagazettedumaroc.com

© 2002-2004 Tous droits réservés

